

Décision N° 2025-06 du Maire

Prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE AU TITRE DE LA REPARTITION DU MONTANT DES AMENDES DE POLICE

La Maire de la Commune de La Bastidonne,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°004-2024 du 19 février 2024, portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal, dont celle de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions, conformément à l'article L.2122-22-26°

Considérant le budget de la commune ;

Considérant le soutien financier mobilisable via le Département de Vaucluse, dans le cadre du dispositif de répartition du produit des amendes de police pour la réalisation de travaux portant sur l'aménagement des équipements améliorant la sécurité des usagers des voiries et l'accès aux réseaux de transports en commun ;

DECIDE

Article 1er : De solliciter le concours financier du Département de Vaucluse dans la cadre du dispositif de répartition du produit des amendes de police pour l'année 2025, à hauteur de 10 382.62 €.

Article 2 : De valider l'opération et le plan de financement suivant :

Coût prévisionnel de l'opération HT : 14 832.31 €

PARTICIPATIONS FINANCIERES	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE	
AMENDES DE POLICE 2025	10 382.62 €
TOTAL	10 382.62 €

Autofinancement de la Commune (hors TVA)	4 449.59 €
--	------------

Article 3 : La Maire et le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente décision sera transmise à M. le Préfet de Vaucluse, affichée au public et insérée dans le registre des délibérations de la commune. Elle pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa publication.

Fait à La Bastidonne, le 20 mai 2025

Par délégation du Conseil Municipal

La Maire,

Emma LEON